



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 46769

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la proposition formulée dans le rapport intitulé " Recommandations pour le plan cancer 2009-2013 " remis par le professeur Jean-Pierre Grünfeld consistant à soutenir la recherche et l'action sur les causes comportementales et environnementales des cancers pour le prochain plan. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport d'évaluation du plan cancer 2003-2007 du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été remis à la ministre de la santé et des sports le 24 février 2009. Cette évaluation avait pour objectif « d'évaluer l'impact du plan qui vient à expiration, afin de permettre de mesurer les avancées réalisées et de dégager les principales orientations du futur plan ». Le HCSP note que le contenu du plan cancer était pertinent et que ses objectifs s'articulaient bien avec les autres politiques de santé publique sur des thématiques proches. Les travaux d'élaboration du prochain plan de lutte contre le cancer, dont le rapport d'orientation élaboré par le professeur Jean-Pierre Grünfeld, prennent pleinement en compte l'évaluation remise par le HCSP. Ce rapport recommande notamment de développer une recherche sur les causes comportementales et environnementales des cancers. Le futur plan cancer, en cours d'élaboration, se basera sur des orientations préconisées par le professeur Grünfeld et notamment celles concernant la recherche. L'identification des nouveaux risques liés à l'environnement général et professionnel, aux comportements individuels et collectifs, à l'évolution des technologies sera une des priorités du prochain plan de lutte contre le cancer. La mobilisation de différentes disciplines concernées, allant de l'épidémiologie descriptive à l'épidémiologie moléculaire et toxicologique, sera encouragée afin d'identifier par la recherche les risques environnementaux et comportementaux et les populations exposées à ces risques, pour assurer une prévention adaptée. Il devra encourager la promotion des recherches interventionnelles testant des modifications de l'environnement et des comportements individuels et collectifs.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46769

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3462

Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9286